

264.02081
R871s
1886



PAPIER FRAGILE

MANIPULER AVEC SOIN

+ Double 31

C. U. M.

BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE PAR
MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

1^{re} SÉRIE IN-18

J. M. J.

SOUVENIR DU BAPTEME

AUX PARENTS ET AUX ENFANTS CHRÉTIENS

PAR

Un Prêtre du Séminaire Saint-Sulpice.

(SECONDE ÉDITION.)

Habebitis hunc diem in monumen-
tum, et celebrabitis eum solem-
nem Domino cultu sempiterno.
(EXO., XII, 14)

*Ce jour sera pour vous comme un
monument ; et vous en célébre-
rez chaque année la mémoire
par une pieuse solennité.*

MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH.

CADIEUX & DEROME

—
1886

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante-et-quatorze; par Eusèbe Sénécal, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

BX
2205
R689
1886

CHRETIEN,
est mon nom ;



CATHOLIQUE,
mon surnom.



né le.....
a été baptisé le.....
dans l'Eglise.....
Parrain.....
Marraine.....



AU CŒUR

TRÈS-AIMANT ET TRÈS-AIMABLE

DU SAINT ENFANT JÉSUS,

MON DIEU, MON FRÈRE, ET MON RÉDEMPTEUR ;

Reconnaissance éternelle,

pour le don ineffable du BAPTÊME,

qu'il a daigné m'accorder

dès mon entrée en ce monde !



SOUVENIR DU BAPTEME.

CHAPITRE I.

Péché originel ; — Rédemption ; — Nécessité du Baptême.

DIEU, dans son infinie bonté, avait accordé à nos premiers parents quatre dons magnifiques : l'état de grâce sanctifiante avec le droit au bonheur du ciel, l'absence de toute inclination au péché, l'exemption de toute souffrance, et l'immortalité. Tous les hommes devaient

naître dans cet heureux état, destinés à servir DIEU sur la terre pendant un certain nombre d'années ; après quoi, sans passer par les sombres portes de la mort, ils seraient entrés dans la gloire céleste (a).

Ces dons étaient purement gratuits ; et DIEU, qui aurait pu ne jamais les accorder, voulut, dans son ineffable sagesse, les faire dépendre d'une condition facile à remplir, savoir : que notre premier père s'abstînt de manger du fruit défendu (b). Cependant, la persévérance du chef du genre humain n'aurait pas suffi pour assurer le salut de ses enfants ; et chacun d'eux, quoique né dans la justice originelle, aurait conservé, pendant les jours de son épreuve, la triste liberté de pécher mortellement, comme Adam

(a) *Eccli.* XV, 14 ; XVII, 5 ; *Sap* II, 23.—

(b) *Gen.* II, 16.

lui-même et de se perdre pour l'éternité(a).

Ce plan divin, auquel l'ignorance et l'impiété ont prétendu trouver à redire, est suffisamment justifié en lui-même (b), puisque c'est le DIEU trois fois saint qui l'a choisi. Mais d'ailleurs ne voyons-nous pas chaque jour quelque chose de semblable ? Si un père de famille dissipe ses richesses, ruine sa santé, perd son honneur, ses enfants naîtront pauvres, maladifs et méprisés ; et ceux-ci, même après avoir reçu de leurs parents ces biens en abondance, peuvent toujours détruire leur fortune, leur santé, leur honneur ; et tout cela nous paraît très-juste et tout naturel.

Adam désobéit (c), et ruina toute sa

(a) *S. Thom. I, quæst. 100 ; Suarez, De opere sex dierum, lib. 5, cap. 9 et 10, etc.*—

(b) *Ps. 50, v. 6.*—(c) *Gen. III, 6.*

famille. La pénitence qu'il fit de son péché fut suffisante pour lui faire recouvrer l'amitié de DIEU, et procurer son salut, en vertu des mérites du Sauveur à venir; mais n'eut point d'autre résultat. Tous ses enfants, à l'exception de la très-sainte et immaculée Vierge Marie, Mère de JÉSUS, sont, dès le premier instant de leur vie, privés de la grâce sanctifiante et de tout droit à la gloire éternelle, sujets aux attaques de la concupiscence, à la souffrance, et à la mort (a).

Mais DIEU, qui est riche en miséricorde (b), eut compassion de l'ouvrage de ses mains. De même que tous les hommes étaient morts par la désobéissance, l'orgueil et la sensualité d'Adam, de même ils ont été rendus à la vie par l'obéis-

(a) *Rom, V, 12.*—(b) *Eph. II, 4.*

sance, l'humilité et les souffrances du Fils de DIEU (*a*), qui, par un excès d'amour, s'est fait homme, afin de pouvoir mourir pour nous, pauvres exilés du ciel (*b*). Sa rédemption a été copieuse et surabondante (*c*). Cependant son amoureuse sagesse, afin de concilier la justice avec la miséricorde, et de nous mener au ciel par une voie plus rude mais plus assurée, a résolu de ne pas nous rendre tous à la fois les glorieux privilèges qu'il a reconquis pour nous : la grâce sanctifiante nous est conférée par le baptême ; mais nous ne serons délivrés entièrement de la concupiscence qu'à l'instant de notre mort ; il nous faudra souffrir jusqu'à ce que notre âme entre au ciel ; et le privilège de l'immortalité ne nous sera point

(*a*) *Rom. V, 18 et 19.*—(*b*) *I Petr. III, 18.*—

(*c*) *Ps. 129, v. 7 ; Rom. V, 15, 20.*

rendu parfaitement avant le jour de la résurrection glorieuse.

La foi catholique nous oblige de croire, que ceux qui sont frappés par la mort en état de péché mortel, sont condamnés aux flammes de l'enfer. Mais, concernant les enfants qui meurent sans baptême, elle nous enseigne seulement : qu'ils ne seront jamais admis dans ce beau paradis, où DIEU se montre dans ses amabilités infinies à ceux qui ont eu le bonheur de mourir en état de grâce (a). Notre curiosité désirerait peut-être connaître précisément, ce que deviendront ceux qui meurent avec le seul péché originel ; qu'il nous suffise de savoir, que, le sort de ces enfants étant entre les mains d'un DIEU juste, bon et saint

(a) *Joan. III, 5.*

dans toutes ses œuvres (a), ce serait un blasphème de craindre pour eux un traitement plus rigoureux qu'ils ne méritent.

O mon DIEU et mon père ! cette grâce inestimable du baptême, que vous ne devez à personne et que personne ne peut mériter (b), vous vous êtes hâté de me l'accorder dès mon entrée dans ce monde (c), tandis que tant de pauvres enfants étaient moissonnés par la mort, sans être régénérés par l'eau et par le Saint-Esprit ! Grâces vous soient rendues éternellement pour ce don ineffable (d) ! En attendant que j'aie célébré vos miséricordes dans la bienheureuse éternité (e), je vous témoignerai ma recon-

(a) *Ps.* 144, v. 9, 13, 17.—(b) *Tit.* III. 5.—

(c) *Ps.* 21, v. 11.—(d) *II Cor.* IX, 15.—(e) *Ps.* 88, v. 1.

naissance, en menant ici-bas une vie conforme aux glorieuses prérogatives et aux saintes obligations, qu'il vous a plu attacher à cet auguste sacrement !



CHAPITRE II.

Noblesse et bonheur d'un enfant baptisé.

La sanctification d'une âme est une œuvre de DIEU, plus admirable et plus excellente sans comparaison, que ne serait la création d'un monde mille fois plus beau que celui qui existe (a). Non, jamais nous ne pourrions comprendre tous les trésors de pureté, de noblesse et de grandeur, cachés dans l'âme d'un enfant qui vient d'être baptisé. (b).

(a) *S. Thom. 1^a 2^{ae}, quæst. 113, art. 9.*—(b) *1 Joan. III, 1, 2.*

Le Père éternel lui communique sa propre vie (*a*), de la manière la plus sublime qu'une personne créée soit capable de la recevoir ; il le contemple avec tendresse comme son enfant bien-aimé, comme le miroir de ses divines beautés. JÉSUS-CHRIST le chérit comme son frère, ou plutôt comme un membre vivant de son corps mystique (*b*), destiné à vivre dans une union intime avec son cœur adorable, source intarissable de lumière, d'amour et de joie. Le Saint-Esprit se repose en lui, comme dans un sanctuaire (*c*), qu'il a consacré lui-même par son onction céleste, et orné de l'or pur de la charité, et de toutes les fleurs des vertus chrétiennes.

Du haut du ciel, la très-sainte Vierge

(*a*) *II Petr.* I, 4.—(*b*) *I Cor.* XII, 12 et 27.

et saint Joseph s'occupent de son bonheur, avec une tendresse qui surpasse incomparablement celle de son père et de sa mère; le royaume des cieux est son héritage (a); le paradis est sa vraie maison paternelle; les anges et les saints l'attendent pour le recevoir au milieu de leurs rangs, et lui préparent une couronne de pierres précieuses, et un trône étincelant de gloire.

L'éducation de ce royal héritier est confiée au Souverain Pontife (b), père nourricier de tous les enfants de DIEU, et à la sainte Eglise catholique (c), véritable et unique épouse de JÉSUS-CHRIST, lesquels, par le moyen de pasteurs vigilants, guideront avec un amour infatiga-

(a) *1 Cor. VI, 19.* — (b) *Rom. VIII, 17; Tit. III, 7.* — (c) *Joan. XXI, 15.* — (d) *Eph. V, 25-27.*

ble son pénible et dangereux voyage à travers le désert de ce monde, le fortifieront du pain de la parole de DIEU (*a*), le feront boire abondamment aux sources d'eau vive qui jaillissent des fontaines du Sauveur, c'est à-dire des sacrements (*b*), l'assisteront dans ses dernières luttes contre Satan, et ne cesseront de prier pour lui, jusqu'à ce qu'il soit entré dans son repos éternel.

En vertu de la communion des saints, il sera en société de mérites, de prières et de bonnes œuvres, avec toutes les âmes justes du ciel, du purgatoire et de la terre (*c*) ; ces trésors spirituels sont un bien de famille, où il pourra sans cesse puiser aussi largement qu'il lui plaira.

Ah ! si nos yeux étaient ouverts aux

(*a*) *Matth.* IV, 4.—(*b*) *Is.* XII, 3.—(*c*) *1 Cor.* III, 22.

lumières de la foi, quelle serait notre vénération pour un enfant baptisé, pour cet être si petit, si faible en apparence, et cependant si noble et si grand ! Il appartient à DIEU bien plus qu'à ses parents, au ciel plutôt qu'à la terre ; et si la mort brisait le fil de sa fragile existence, son âme, comme une colombe échappée de ses liens (a), s'envolerait tout droit au paradis, et prendrait sa place parmi les chœurs des anges !

Faut-il après cela s'étonner, de ce qu'un illustre roi de France, saint Louis, avait tant d'estime pour la grâce du baptême, qu'il la préférait à son sceptre et à sa couronne, et signait parfois *Louis de Poissy*, en souvenir de la ville où il avait été baptisé ?

(a) *Ps.* 123, 7.

Mère chrétienne, si les soins que vous devez à votre enfant ne vous permettent pas d'aller à l'église prier devant le tabernacle eucharistique, consolez-vous de cette privation ; l'âme et le corps de cet enfant ne sont-ils pas un temple vénérable, où la très-sainte Trinité réside nuit et jour avec d'ineffables délices (a) ? Baisez donc avec un respect mêlé d'amour ce sanctuaire vivant, et priez à genoux auprès du berceau, qui contient le trésor de DIEU et le vôtre !

(a) *Joan. XIV, 23.*



CHAPITRE III.

*Première obligation d'une âme baptisée :
Renoncement à Satan.*

En devenant mon père par le saint baptême, DIEU s'est engagé à me fournir, pendant tout le cours de ma vie mortelle, mon pain quotidien de lumière, de force, de consolation et de paix céleste (a); et dans le séjour de la gloire un bonheur sans fin.

(a) *Is. LXVI, 12, 13.*

Mais, de mon côté, je dois mener une vie conforme à mon incomparable noblesse ; car deux obligations très saintes et très aimables me furent imposées, à l'instant où le caractère sacré du baptême fut imprimé dans mon âme (a) : *Renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; Vivre à DIEU seul en union à JÉSUS-CHRIST.*

Oh ! mon DIEU, j'accepte en ce jour, et je ratifie dans la sincérité et la joie de mon cœur les promesses de mon baptême. Oui, *je renonce à Satan* (b), que la divine bonté avait créé le plus beau, le plus brillant de tous les anges (c), et qui, par sa révolte, s'est rendu lui-même le plus hideux des démons ; à Satan, l'ennemi de DIEU, qui ne pouvant rien

(a) Rom. VI, 11.—(b) Matth. IV, 10.—(c) Is. XIV, 12 ; Ez. XXVIII, 12.

contre sa majesté infinie, tourne sa fureur contre les hommes, ses images vivantes ; à Satan, le jaloux (a), l'homicide (b), qui, sachant que nous sommes destinés à jouir de l'éternelle félicité dont il est justement privé, travaille sans cesse à faire de nous les imitateurs de sa révolte, les esclaves de ses suggestions perfides, et les compagnons de son supplice (c) ; à Satan, la laideur, la rage et le mensonge personnifiés ! Arrière, esprit de ténèbres et de malice, serpent infernal, dragon immonde, gonflé de haine et de venin ! arrière ! je ne veux rien avoir de commun avec toi, ni en cette vie ni en l'autre !

Je renonce aux œuvres de Satan (d).
Eh ! comment pourrais-je désormais, en

(a) Sap. II, 24.—(b) Joan. VIII, 44.—(c) Hym. Ang. Custod., 2 oct.—(d) 1 Joan. III, 8.

me livrant au péché, me rendre coupable de la plus noire ingratitude envers mon unique bienfaiteur, de la révolte la plus criminelle contre mon souverain maître, de l'injustice la plus outrageante et de la trahison la plus odieuse à l'égard de mon sauveur, de mon ami, de mon DIEU ? O JÉSUS, vous qui avez travaillé et souffert pendant trente-trois ans, jusqu'à donner votre sang et votre vie, pour détruire les œuvres du démon, ne permettez pas que je rende inutiles tant de larmes et de douleurs ! Plutôt souffrir mille morts, que de vous crucifier de nouveau en commettant le péché mortel (a) ! plutôt renoncer à toutes les jouissances de ce monde, que de perdre vos grâces les plus précieuses, en conser-

(a) *Hebr. VI, 6.*

vant une affection secrète au péché véniel !

Je renonce aux pompes de Satan. Je sais comment cet ange réprouvé met en usage la sagacité naturelle que son péché ne lui a pas enlevée, et l'expérience qu'il a acquise depuis six mille ans, afin d'égarer les légitimes aspirations qui entraînent notre cœur vers le bonheur.

C'est lui, ce séducteur, qui travaille à nous inspirer le dégoût et l'horreur de la vertu, et à revêtir d'un éclat trompeur les jouissances du péché, lesquelles ne sont en réalité qu'une vaine fumée ou une fange immonde.

C'est lui qui persuade à tant de chrétiens assez imprudents pour l'écouter, qu'ils ne seront heureux, sinon en s'éle-

vant à tout prix au dessus de la condition que la divine providence leur a préparée ; et il leur fait endurer cent fois plus de travaux, d'humiliations et de souffrances pour perdre leur âme, qu'il ne leur en faudrait pour se sauver, et même pour devenir de grands saints (a).

C'est lui qui fait aimer ce que JÉSUS-CHRIST a haï, et qui fait haïr ce que le Sauveur a aimé, répétant par la bouche des mondains : "Malheureux sont les pauvres ! bienheureux sont les riches ! la haine des ennemis et la vengeance sont des devoirs d'honneur ;" et cent autres erreurs diaboliques, directement contraires aux adorables vérités de l'Évangile (b).

(a) *Sap. V, 7.*—(b) *Matth. V, 3.*

C'est lui qui, sous prétexte de littérature, de beaux-arts, de bienséances sociales, ou de récréations innocentes, introduit partout ces chansons, ces gravures, ces statues, ces modes indécentes, ce luxe effréné, ces danses, ces représentations théâtrales, ces romans, destinés à rendre les âmes molles et sensuelles, à glorifier le vice infâme, à allumer le feu des passions, et à ramener la société chrétienne aux jours les plus abominables du paganisme.

O DIEU d'amour et de sainteté! daignez faire briller à mes yeux les pures lumières de la foi (a), versez dans mon cœur quelques gouttes de vos ineffables douceurs, afin que désormais, désabusé de toutes les fausses maximes d'un

(a) *Eph. I, 18.*

monde trompé et trompeur (a), je vis
et je meure dans un parfait renoncement
à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

(a) *1 Joan. V, 19.*



CHAPITRE IV.

*Seconde obligation d'une âme baptisée :
Vie chrétienne.*

L'enfant. — Cher ange gardien, le plus fidèle de tous mes amis, vous qui, depuis le premier instant de mon existence, me gardez jour et nuit dans toutes mes voies (a), me couvrant de vos ailes, me protégeant contre les attaques du dragon infernal, et me portant entre

(a) Ps. 90 v. 11 et 12.

vos mains, quand le chemin est rude ou glissant ; vous fûtes témoin de mon baptême, et personne mieux que vous ne connaît la sainte obligation (a), que DIEU m'imposa en ce grand jour, de mener une vie vraiment chrétienne. O céleste guide ! dont l'intercession est si puissante auprès de DIEU, et dont la tendresse à mon égard n'a point de bornes, faites que je comprenne clairement cette obligation dans toute son étendue, et que je l'accomplisse avec constance jusqu'à mon dernier soupir.

L'ange gardien.—Enfant bien-aimé du Cœur de JÉSUS, considérez les titres glorieux qui vous furent conférés avec le caractère sacré du baptême, et vous comprendrez sans peine ce qu'exige de vous

(a) *Matth. XI, 29.*

la dignité sublime à laquelle vous avez été élevé.

DIEU est votre bon père, qui vous a aimé de toute éternité et jusqu'à l'excès (a); commencez donc à l'aimer de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme, et de toutes vos forces: et ce sera bien peu de chose en comparaison de ce qu'il mérite; préférez toujours son adorable volonté aux caprices aveugles et injustes de votre amour-propre (b); aimez à converser avec lui dans la prière; et marchez tout le jour en sa présence avec l'abandon, le respect et la confiance d'un enfant, qui aime son père et qui en est aimé.

Vous êtes le membre vivant de JÉSUS: allez donc puiser abondamment en lui

(a) *I Joan. IV, 19.*—(b) *Matth XVI, 24.*

comme dans leur source, les vertus, dont il vous a donné des préceptes si pressants et de si beaux exemples ; en union avec JÉSUS, soyez doux et humble de cœur ; ayez une charité pure, forte et tendre envers le prochain (a), surtout à l'égard de ceux qui vous font de la peine ; conservez la paix et même la joie au milieu des souffrances (b) ; aimez le silence, la vie cachée, les croix connues de DIEU seul, et les humbles détails de votre vocation ; en un mot, ayez en vous-même les sentiments dont son cœur adorable était animé (c).

L'Esprit sanctificateur, dont vous êtes le temple, vous chérit avec une tendresse incomparable (d). Oh ! ne soyez pas as-

(a) *Joan. XV, 12.*—(b) *Jac. I, 3.*—(c) *Phil. II, 5.*—(d) *Jac. IV, 5.*

sez criminel pour le chasser par un péché mortel, en faisant de son sanctuaire le repaire infect et ténébreux des démons (a) ; car DIEU a déclaré qu'il exterminera le profanateur de son temple (b). Gardez-vous même de causer la moindre tristesse à ce divin Esprit, en refusant d'obéir à ses saints désirs, ou en étouffant sa voix par le tumulte des distractions volontaires (c). Ayez pour votre corps la même vénération que vous avez pour les vases sacrés, destinés au service de l'autel ; et ne vous permettez aucune familiarité peu convenable, pas plus avec vous-même qu'avec aucune autre personne.

Soyez animé envers Marie et Joseph

(a) *Luc. XIV, 46 ; Hebr. X, 29.*—(b) *I Cor. III, 17.*—(c) *Eph. IV, 30.*

d'une dévotion toute filiale ; ne craignez point de jamais lasser leur bonté : jetez-vous à toute heure entre leurs bras au milieu de vos peines, de vos doutes, de vos tentations et de vos fautes.

Visitez souvent en esprit, votre patrie céleste, conversant avec les anges et les saints (a), et commençant ainsi dès à présent ce que vous êtes appelé à continuer pendant l'éternité bienheureuse.

Ayez une tendresse pour ainsi dire enfantine (b) envers la sainte Eglise, et envers le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, auquel vous donnez le doux nom, que le petit enfant, quand il commence à balbutier, adresse à son père : *Papa ! LE PAPE !*

(a) *Phil. III, 20.*—(b) *Matth. XVIII, 3 ; Marc. X, 15.*

Que ses oracles infailibles soient la règle de votre foi ; que ses lois et ses décisions soient reçues par vous avec une prompte et amoureuse obéissance ; que ses douleurs et ses joies, ses craintes et ses désirs trouvent dans votre cœur un écho fidèle !

Soyez noblement fier de votre titre de catholique ; et, non content d'avoir des convictions éclairées et profondes, ayez la franchise de les manifester au grand jour, avec prudence et charité, mais sans faiblesse et sans respect humain ; surtout ne soyez jamais assez lâche pour rougir de l'Évangile, en approuvant ce qui se dit ou se fait, contrairement à la pureté de ses adorables maximes.

L'esprit de charité qui habite en votre âme, vous met en communication intime

avec tous les membres de l'Eglise (a) ; aussi, loin de vous isoler dans un froid égoïsme, préoccupez-vous des graves intérêts de la grande famille catholique, priant et travaillant avec ardeur pour lui obtenir un glorieux triomphe, et vous efforçant de sauver et de sanctifier toutes les âmes, qui pourront subir l'influence de votre parole ou de vos exemples.

Enfin, pour entretenir et augmenter en vous la sève pure et énergique du vrai christianisme pratique, faites tous les jours quelques réflexions sérieuses, sur vos quatre fins dernières, sur les mystères de Notre-Seigneur, sur vos obligations de chrétien, ou les devoirs particuliers de votre vocation ; surtout

(a) *1 Cor. XII, 12, 27.*

approchez-vous souvent et avec ferveur des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; autrement votre vie surnaturelle ne tarderait pas à languir et à s'éteindre.

L'enfant. — Merci, cher ange et fidèle ami, merci pour une instruction si importante et si douce. Ah ! je le reconnais : m'attacher à JÉSUS, n'avoir avec lui qu'un cœur et qu'une âme, ne vivre que de sa vie comme un faible rameau greffé sur cet arbre divin (a), c'est là tout mon devoir, c'est là tout mon bonheur même pour la vie présente. O mon DIEU et mon frère ! votre cœur sacré sera désormais le soleil qui éclairera mon intelligence, le livre que j'étudierai sans cesse, la fontaine où je puiserai l'eau

(a) Rom. VI, 5 ; Joan. XV, 1-7 ; Gal. II, 20.

vive après laquelle je soupire pour éteindre ma soif, le fruit de vie qui rafraîchira mon âme, le remède très doux et très efficace contre mes tentations de tristesse et d'inconstance, le diamant qui me rendra plus riche que si je possédais tous les trésors du monde ! Pour la vie et pour l'éternité, je m'attache et je me donne à vous, mon Sauveur JÉSUS-CHRIST (a).

(a) *Ps.* 62, v. 9 ; *Ps.* 72, v. 28.



CHAPITRE V.

*Cérémonies et prières qui précèdent
l'administration du baptême.*

La sainte Eglise, sous la direction de l'Esprit de DIEU, a voulu que, hors le cas de nécessité, l'administration du baptême fût précédée, accompagnée et suivie de plusieurs cérémonies et prières, vénérables par leur antiquité, pleines de salutaires instructions, et que personne ne pourrait mépriser sans se ren-

dre coupable d'impiété, ou sans faire preuve d'une ignorance profonde (a).

L'enfant n'est pas d'abord introduit dans la maison de DIEU, parce que son âme est souillée de la tache originelle : c'est à la porte de l'église que se font les cérémonies préparatoires : son parrain et sa marraine le représentent, et répondent en sa place.

Le prêtre s'avance vers lui, et l'interroge en ces termes : *Que demandez-vous à l'Eglise de DIEU ?—La foi, répond l'enfant.—Que vous procure la foi ?—La vie éternelle.—Oui, reprend le prêtre, pourvu qu'elle soit vivifiée par les œuvres : si donc vous voulez entrer en cette vie bienheureuse, gardez les comman-*

(a) *Conc. Trid. sess. V., can. 13.*

dements, dont voici l'abrégé : *Vous aimez le Seigneur votre DIEU, de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même.*

Alors, soufflant doucement sur le visage de l'enfant, il commande à l'esprit immonde de faire place à l'Esprit-Saint. Cette cérémonie mystérieuse montre la puissance admirable du sacerdoce chrétien, puisque le souffle d'un prêtre chasse le démon avec la même facilité que le vent emporte une paille légère. Ce fut aussi par un souffle divin, que le Créateur communiqua la vie au premier homme (a), et que JÉSUS-CHRIST donna l'Esprit-Saint à ses apôtres (b).

Les signes de croix si souvent répétés signifient : que c'est par sa croix que le

(a) *Gen. II, 7.*—(b) *Joan XX, 22.*

Sauveur nous a mérité la grâce inestimable du baptême ; et que le chrétien, s'il veut vivre selon sa noblesse, et appartenir vraiment à JÉSUS-CHRIST, doit aussi embrasser sa propre croix, et la porter tous les jours à la suite de son adorable maître (a). Voilà pourquoi ce signe vénérable est tracé sur le front et sur la poitrine du catéchumène, afin que cette croix sainte soit désormais sa gloire (b) et son amour ; et, quelques moments après, une onction en forme de croix sera faite sur ses épaules et sur son cœur, avec l'huile consacrée, pour signifier les consolations et les ineffables douceurs, qui rendent le joug du Seigneur doux et léger pour ses fidèles disciples(c),

(a) *Luc. IX, 23.*—(b) *Gal. VI, 14.*—(c) *Is. X, 27 ; Matth XI, 30.*

et soutiennent leur courage jusqu'au dernier soupir.

Le sel béni, que le prêtre met dans la bouche de l'enfant (*a*), est l'emblème de la divine sagesse ; car, de même que le sel matériel préserve de la corruption les aliments auxquels on le mélange, et les rend savoureux, de même l'âme, purifiée par le saint baptême, sera préservée de la corruption du péché, et ne trouvera plus de goût et de plaisir que dans la prière, l'obéissance, et la fidélité aux devoirs de sa vocation.

Le prêtre, revêtu de la puissance et de la majesté du juge suprême des vivants et des morts (*b*), multiplie les exorcismes, affaiblissant ainsi l'empire, que,

(*a*) *Marc. IX, 49 ; Coloss. III, 2.*—(*b*) *Marc. X, 24 ; Luc. VIII, 29, etc.*

par suite du péché originel, Satan avait usurpé sur cette créature de DIEU.


L'enfant est introduit par le prêtre jusqu'aux fonts baptismaux, pendant que l'on récite pour lui le Symbole des apôtres, qui est l'abrégé de tout ce que nous devons croire, et l'Oraison dominicale, où se trouve renfermé tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu.

Enfin pour lui apprendre que, pendant toute sa vie mortelle, le chrétien est obligé de tenir les oreilles de son cœur ouvertes à la parole de Dieu et aux inspirations intérieures de sa grâce (a), et qu'il doit répandre autour de lui la bonne odeur des plus pures vertus (b).

(a) *I Reg. III, 10.*—(b) *II Cor. II, 15.*

le prêtre, à l'imitation du Sauveur, touche avec son doigt humecté de salive (a), les oreilles et les narines de l'enfant.

(a) *Marc. VII, 33, 34.*





CHAPITRE VI.

*Cérémonies et prières, qui accompagnent
et qui suivent l'administration
du baptême.*

Le moment solennel approche : écou-
tons le dialogue, si sublime dans sa sim-
plicité, qui s'engage entre le ministre de
JÉSUS-CHRIST et le catéchumène : *Renon-
cez-vous à Satan ?* dit le prêtre, en appe-
lant l'enfant par son nom. — *J'y renonce,*
répond celui-ci. — *Et à toutes ses œuvres ?*

—*J'y renonce. — Et à toutes ses pompes ?*

—*J'y renonce.*

Après avoir fait une double onction et récité une prière, le prêtre, s'adressant de nouveau à l'enfant, exige de lui une profession de la foi catholique, et une demande expresse du baptême : *Croyez-vous en DIEU le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ? — J'y crois. — Croyez-vous en Jésus-Christ son Fils unique notre Seigneur, qui est né, et qui a souffert ? — J'y crois. — Croyez-vous aussi au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, et la vie éternelle ? — J'y crois. — Voulez-vous être baptisé ? — Je le veux.*

Enfin, tandis que le parrain et la marraine touchent légèrement l'enfant, le

ministre des divines miséricordes puise dans la fontaine baptismale l'eau régénératrice, et la fait couler sur le front du catéchumène, en prononçant les paroles sacrées. Oh ! quels vifs sentiments de foi et de piété pénètrent le cœur des vrais chrétiens, qui ont le bonheur d'être témoins de ce touchant spectacle ! ils savent en effet, qu'en ce moment trois fois heureux, l'âme de l'enfant, purifiée de la tache originelle, devient étincelante d'une beauté surnaturelle, et que DIEU compte dans sa famille un enfant de plus (a), et le royaume des cieux, un nouvel héritier (b).

C'est pour cela que le prêtre lui fait aussitôt une onction avec le saint chrême,

(a) *I Joan III, 1, 2.*—(b) *Gal. IV, 7.*

sur le sommet de la tête ; car c'était par une semblable cérémonie, que les rois du peuple israélite, et plus tard les princes catholiques, recevaient la consécration royale.

Le nouveau chrétien est ensuite revêtu d'habits blancs, lesquels représentent la robe d'innocence dont son âme vient d'être ornée (*a*), la vie pure et sans tache qu'il devra mener jusqu'à son dernier soupir, et la gloire éclatante dont il sera revêtu pendant la bienheureuse éternité (*b*).

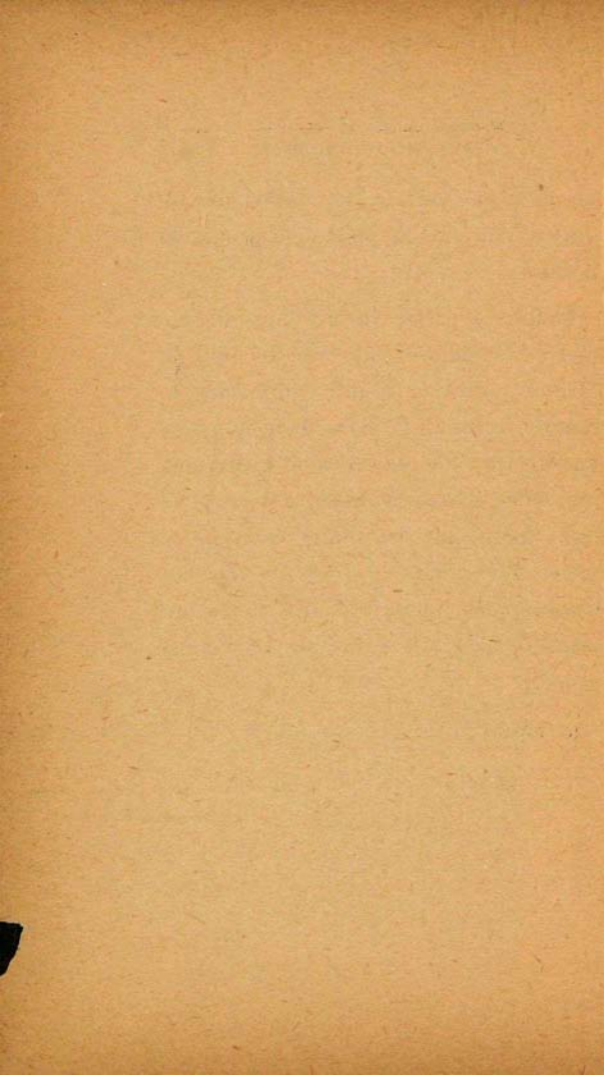
Le prêtre lui présente aussi un cierge allumé, pour signifier que son âme est devenue toute lumineuse de foi, toute ardente de charité, et que, pendant son séjour sur la terre, il devra briller comme

(*a*) *Apoc.* III, 18.—(*b*) *Apoc.* VII, 14.

un flambeau céleste, au milieu des ténèbres d'un monde plein d'erreur et de péché (c).

Enfin, le prêtre inscrit dans les registres de l'église militante le nom de l'enfant qu'il vient d'introduire dans la famille de DIEU (d), et la cloche annonce au loin cette heureuse nouvelle, invitant les fidèles à se réjouir, et à prier pour lui; tandis que les anges écrivent le même nom dans le livre de vie, et chantent au plus haut des cieux un cantique d'allégresse et de reconnaissance.

(c) *Phil. II, 15.*—(d) *Luc. X, 20.*



CHAPITRE VII.

*Devoirs des parrains et des marraines ;
—Noms de baptême.*

Les saintes fonctions de parrain et de marraine sont trop souvent considérées par des âmes mondaines et frivoles, comme une simple cérémonie, après laquelle on n'a plus à s'occuper de son filleul, que pour lui faire quelques cadeaux au commencement de chaque année. Ah ! ces fonctions saintes sont bien autrement importantes et sérieuses.

En répondant pour leur enfant spirituel au jour de son baptême, ils se sont obligés à contribuer, autant qu'il sera nécessaire, à lui procurer une éducation digne de ses engagements solennels, c'est-à-dire solidement chrétienne ; et, si les parents ne peuvent pas ou ne veulent pas remplir leur devoir, les obligations du parrain et de la marraine deviennent plus graves encore. Ce n'est donc qu'après y avoir réfléchi devant DIEU, que les parents doivent choisir parmi les personnes vraiment vertueuses le parrain et la marraine de leur enfant, et que ceux-ci doivent accepter une charge, glorieuse et méritoire sans doute, mais toujours sainte, et parfois pleine de responsabilité.

C'est au parrain et à la marraine

qu'il appartient d'imposer un ou plusieurs noms à leur enfant spirituel, après s'être entendus pour cela avec le père et la mère. L'Eglise désire que les fidèles soient placés, au jour de leur baptême, sous le glorieux patronage, soit de Marie ou de Joseph, soit de quelque grand saint ou de quelque illustre sainte (a), qui par ses nobles exemples les anime à vivre pieusement, et par sa puissante intercession les protège et les fortifie. Aussi les plus beaux noms de baptême sont évidemment ceux que tous les fidèles connaissent, célèbrent et glorifient d'un commun concert; et ce serait bien mal comprendre l'esprit du christianisme et les véritables intérêts de l'enfant, que d'inventer des noms nou-

(a) *Rituale Rom.*

veaux, ou de feuilleter les livres païens et les romans modernes, pour y chercher des noms profanes ou impies, et même des noms de scélérats infâmes, ou de fausses divinités, (a) qui ne sont que des démons. Si le parrain et la marraine voulaient s'éloigner sur ce point des règles du bon sens catholique, les parents ont le droit et le devoir de s'y opposer, et de veiller à ce que chacun des noms qui seront donnés à leur enfant, et surtout celui par lequel il sera désigné dans le commerce de la vie, soit digne d'un chrétien.

(a) *Ps.* 95, v. 5.



CHAPITRE VIII.

*Célébration de l'anniversaire du baptême,
et des fêtes de l'ange gardien et
des saints patrons.*

Les pauvres infidèles qui n'ont jamais reçu le baptême, et plusieurs chrétiens qui n'en comprennent pas l'excellence, célèbrent par de grandes réjouissances l'anniversaire du jour, où ils sont nés à cette vie de souffrance et de péché, qui doit se terminer bientôt par la mort et par la pourriture du tombeau. Mais les

enfants de DIEU savent que la naissance à la vie présente ne leur aurait servi de rien, si, par le sacrement de la régénération et par une nouvelle naissance, ils n'avaient reçu le germe précieux d'une vie pure, divine, immortelle et bienheureuse (a); aussi l'anniversaire qu'ils célèbrent, c'est celui de leur baptême.

Les Israélites solennisaient chaque année avec magnificence, pendant une semaine entière, la mémoire de leur sortie d'Egypte, et de leur passage miraculeux à travers la Mer Rouge (b). Avec quelle joie et quelle reconnaissance devons-nous célébrer le jour à jamais béni, dans lequel Dieu nous a délivrés de la puissance des ténèbres, pour nous

(a) *Offic. Sabbati Sancti.*—(b) *Exod. XII, 14.*

faire passer sous le doux empire de son Fils bien-aimé (a) !

Deux ou trois jours de recueillement ; quelques pieuses considérations ; une communion fervente ; une visite à l'église où nous avons reçu le baptême, si c'est possible, ou du moins à une autre église ; la rénovation sincère de nos promesses baptismales ; des invocations fréquentes à notre ange gardien et à nos saints patrons ; des effusions de joie, de gratitude, d'amour de DIEU, de désir du ciel, de mépris de tout ce qui passe, de haine du péché ; serait-ce trop pour célébrer un si saint jour ?

N'oublions pas non plus de marquer parmi nos jours de dévotion particulière les fêtes de notre ange gardien et de nos

(a) *Coloss. 1, 13.*

saints patrons. Si notre cœur est sensible aux inspirations de la reconnaissance, nous nous ferons un bonheur de payer spécialement, une fois chaque année, notre tribut d'amour et de gratitude à ces princes du ciel, qui daignent s'occuper de nous avec tant de tendresse et de fidélité.

O DIEU, mon céleste père ! ô JÉSUS, mon rédempteur et mon frère ! ô Marie ma tendre mère ! ô Joseph, nourricier de mon âme ! ô mon cher ange gardien ! ô mes saints patrons ! soyez témoins de la résolution que je prends aujourd'hui, de ne jamais parler du saint baptême qu'avec respect et amour, de célébrer tous les ans le jour trois fois heureux où je l'ai reçu, et de mener une vie digne de ma noblesse et de ma vocation

Oui, en présence du ciel et de la terre,
je renonce à Satan, à ses pompes et à
ses œuvres ; et je ne veux plus vivre
que pour DIEU seul, en union au Cœur
de JÉSUS, pour la vie, pour la mort, et
pour l'éternité !





CHAPITRE IX.

*L'enfant chrétien est confié à ses parents,
afin qu'ils l'élèvent pour le Ciel.*

Père chrétien, mère pieuse ! le jour du baptême de votre enfant est justement regardé par vous comme l'un des plus beaux de votre vie. Après avoir prié JÉSUS et Marie avec tant de ferveur, pendant plusieurs mois, pour obtenir à cette chère âme le bienfait de la régénération, après avoir veillé sur son berceau avec une sainte inquiétude, pendant les

quelques heures qu'il a fallu attendre avant de le porter à l'église, vos vœux sont enfin exaucés. Jouissez donc de votre bonheur ; couvrez de vos baisers et pressez sur votre cœur, avec un redoublement de tendresse mêlée d'un religieux respect, cet ange gardien visible de votre maison, dont la grâce baptismale semble rayonner sur son visage et exhaler un parfum du ciel.

Cependant permettez-moi de vous inviter dès aujourd'hui à jeter un coup-d'œil sur l'avenir, et à mesurer l'étendue et la sublimité de la vocation qui s'ouvre devant vous.

La vivacité de votre foi vous préserve de l'aveuglement des mondains, qui semblent s'imaginer, que cet enfant adoptif de DIEU, racheté au prix des

larmes et du sang de JÉSUS-CHRIST, ne leur est rendu que pour être, pendant ses premières années, un jouet vivant, dont les aimables caresses les amusent, et plus tard, l'instrument et la victime de leurs projets d'ambition et de vanité. Non : vous le savez, c'est un héritier du paradis, que son père céleste vous confie (a), pour que vous le prépariez, par une éducation digne de sa noblesse, à une couronne qui ne se flétrira jamais. Gardez-vous donc d'une sollicitude excessive pour ce qui concerne ses intérêts temporels : pour lui, comme pour vous, *cherchez avant tout, le royaume de DIEU et sa justice, et tout le reste sera donné par surcroît* (b).

Heureux l'enfant qui, au jour où son

(a) *Exod. II, 9.*—(b) *Matth. VI, 33.*

âme sort de son long sommeil, se trouve comme dans une école de sainteté, dans une église domestique, où tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, l'atmosphère même qu'il respire, contribuent à développer les germes précieux, cachés au fond de son cœur, et qui n'attendent, pour produire des fleurs et des fruits, qu'une culture intelligente, pieuse et persévérante (a) ! Les sacrifices les plus héroïques lui deviendront doux et faciles (b), et il s'élèvera avec une facilité admirable à une vertu éminente. Ouvrez à la première page la vie des martyrs, des hommes apostoliques, des saints prêtres, des illustres vierges honorées par l'Eglise : vous lisez presque toujours, que le foyer paternel fut le pre-

(a) *1 Cor.* III, 9.—(b) *Thren.* III, 27.

mier noviciat de leur sainteté. N'a-t-on pas même vu des maisons entières, dont chacun des membres s'est rendu digne d'un culte public ? Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, ces deux grands docteurs, ces parfaits modèles d'une amitié chrétienne, appartenaient à des familles de saints : Grégoire avait pour père un saint du même nom, pour mère sainte Nonne, pour frère saint Césaire, laïque et médecin et pour sœur sainte Gorgonie ; Basile était frère de saint Grégoire, évêque de Nysse, de saint Pierre, évêque de Sébaste, et de sainte Macrine, vierge ; il était fils d'un autre saint Basile et de sainte Emmélie, et petit fils d'une autre sainte Macrine, qui fit elle-même l'éducation de cette admirable famille.

D'où vient que l'on rencontre, même dans certaines familles qui se glorifient d'être chrétiennes, si peu d'obéissance, de mépris du monde, d'horreur du péché, d'amour du devoir, en un mot si peu de vrai christianisme? Ah! c'est que, parmi les parents, plusieurs n'ont jamais considéré sérieusement la valeur et l'efficacité de la grâce du baptême, l'obligation qui leur est imposée de conserver ce trésor à leurs enfants, la mesure abondante de grâces que DIEU met à leur disposition, les consolations ineffables qui adoucissent ordinairement leurs travaux, la récompense éternelle préparée à leur fidélité, et les châtiments dont la justice divine les menace, s'ils se rendent coupables de négligence.

CHAPITRE X.

*Combien sont aveugles et coupables, les
parents qui ne procurent pas à leurs
enfants une éducation
chrétienne.*

Le bonheur ou le malheur de votre enfant pour la vie et pour l'éternité est donc remis entre vos mains ! Il n'est que trop vrai : malgré votre sollicitude, il pourra s'écarter des sentiers de la vertu ; toutefois, même en ce cas, vous avez tout lieu d'espérer, que le souvenir

des beaux jours de son innocence, et l'esprit de foi dont vous aurez pénétré son âme, ramèneront tôt ou tard ce nouvel enfant prodigue à son père céleste. Mais ce qui est encore bien plus certain, c'est que, si vous ne travaillez à en faire un généreux chrétien, il ne se sauvera que par une sorte de miracle.

Comment concevoir après cela, que des pères et des mères, faisant profession de croire que leurs enfants ont une âme immortelle, et qu'un seul péché grave est suffisant pour les damner, les laissent néanmoins vivre au gré de leurs caprices, et courir en folâtrant dans le chemin de la perdition, sans travailler sérieusement à les instruire, à les reprendre, à les corriger ? Ah ! s'il fallait

empêcher un vil animal de tomber dans une fosse, ou détourner l'incendie qui menace un amas de briques et de planches, ils y travailleraient avec ardeur; mais quand il s'agit d'arracher au puits de l'abîme, à ce feu qui ne s'éteindra jamais, leurs propres enfants, ils ne sont que froideur et indifférence. Vainement ces parents, indignes d'un si beau nom, prétendraient parvenir au ciel en observant certaines pratiques extérieures de religion: non, l'Esprit-Saint a prononcé leur juste sentence par la bouche de saint Paul: *Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, et surtout de sa propre famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle (a) !*

Cependant, il se trouve des parents

(a) I Tim. V. 8.

plus coupables encore ! Aveuglés par une imprudence injustifiable ou par une tendresse toute païenne, ils semblent prendre à tâche de démolir, par leurs exemples, leurs flatteries et leurs conseils, l'ouvrage du Saint-Esprit dans les jeunes cœurs confiés à leur garde ; ils leur font boire à longs traits le poison de la vanité, de l'orgueil, de la sensualité ; ils exposent leur inexpérience et leur fragilité à des occasions dangereuses, comme s'ils ne voulaient les élever que pour le péché, les remords, et le malheur éternel !

Autrefois, parmi certaines nations plongées dans les ténèbres du paganisme, des parents dénaturés offraient eux-mêmes en sacrifice aux démons leurs

propres enfants! (a)... Ces innocentes victimes étaient déposées entre les mains d'une hideuse idole, d'où elles roulaient toutes vivantes dans une fournaise allumée dans l'intérieur de la statue, tandis que des instruments de musique couvraient par leurs sons bruyants les cris et les sanglots de ces infortunés.

Vous frémissez d'horreur! Et, pourtant, mille fois plus barbares et plus criminels que ces malheureux idolâtres, sont les pères et les mères, qui, bornant leur sollicitude envers leurs enfants aux intérêts de la vie présente, jettent leur âme entre les griffes du démon, et de là dans l'étang de feu et de soufre (b).

Jésus, le zéléteur des âmes, pendant

(a) Ps. 105, v. 37.—(b) Apoc. XX, 9.

sa vie mortelle, lança ses plus foudroyants anathèmes contre les misérables, qui, animés du souffle de Satan, abuseraient de la confiance et de la simplicité des enfants pour flétrir leur innocence : *Malheur, s'écria-t-il, à celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi ! mieux vaudrait pour lui, qu'une meule de moulin fût attachée à son cou, et qu'il fût précipité au fond de la mer (a).* Si le Sauveur ne dit rien alors des pères et des mères, qui se feraient eux-mêmes les meurtriers de l'âme de leurs enfants, ce fut sans doute, parce que sa juste indignation ne pouvait exprimer dans une langue humaine l'atrocité d'un pareil crime, et l'immensité du supplice qu'il mérite !

(a) *Marc. IX, 41.*

CHAPITRE XI.

Cinq obligations principales des parents chrétiens : Direction, Bons exemples, Vigilance, Correction, Prière.

Vous voulez sans doute, bons et pieux parents, sauver votre âme en sauvant celle de votre enfant. Pour cela, tenez-vous habituellement dans la grâce et l'amitié de DIEU ; interrogez votre confesseur, priez-le de vous indiquer de bons livres qui vous apprennent l'étendue et le détail de vos devoirs, et de

vous venir en aide, par ses avis, par ses exhortations, et, s'il en est besoin, par ses reproches paternels; méditez souvent sur la sublimité de votre vocation, et le poids de votre responsabilité; surtout allez fréquemment puiser dans la sainte communion la paix, la confiance, la force et la douceur, sans lesquelles vous ne pouvez persévérer dans le fidèle accomplissement de vos saintes obligations.

Ces obligations se réduisent à cinq principales: *Cultiver en votre enfant les vertus chrétiennes; lui donner de bons exemples; veiller sur lui et sur tout ce qui l'entoure; le corriger avec douceur et fermeté; et surtout prier et faire prier pour lui.*

Les inclinations perverses que le bap-

tême ne détruit jamais entièrement, se manifestent dans l'enfant, longtemps avant l'âge de raison : dès lors aussi, sans attendre qu'il comprenne ce qu'il fait, réprimez avec calme et autorité ses premières saillies. Aussitôt que sa langue pourra articuler quelques sons, prenez-le à se mettre à genoux, à joindre ses mains, à bégayer les doux noms de JÉSUS et de Marie, et à tracer le signe de la croix ; de telle sorte, qu'au moment où son intelligence s'épanouira aux premiers rayons de la raison, l'habitude de l'obéissance et de la prière soit déjà formée en lui. Et quand son âme s'éveillera à la vie, hâtez-vous de tourner ses premiers regards, ses premiers élans vers le bon DIEU, son créateur et son père, vers JÉSUS, son sauveur et son

frère, vers Marie, sa tendre mère, vers le paradis, sa véritable maison paternelle. Dès lors ne craignez point de lui parler le langage de la raison et de la foi : la grâce de son baptême le rendra merveilleusement capable de vous comprendre ; ne vous laissez donc pas de lui répéter sous toutes les formes, qu'un enfant de DIEU n'est pas mis en ce monde pour satisfaire toutes ses fantaisies, mais pour devenir un saint sur la terre et un bienheureux dans le ciel ; assurez-lui qu'il y a cent fois plus de joie et de plaisir solide dans l'obéissance, la piété et la pureté du cœur, que dans tous les amusements qui déplaisent au bon DIEU : gravez profondément dans son âme ces paroles que la reine Blanche répétait à son fils saint Louis : *DIEU m'est témoin com-*

bien vous m'êtes cher ; cependant j'aimerais mieux vous voir mort, que coupable d'un péché grave.

Surtout, ne détruisez pas de vos propres mains le fruit de vos sages avis et de vos pieuses exhortations, en vous rangeant parmi ceux qui disent et ne font pas (a). Le vieux proverbe est toujours vrai : “Les paroles ébranlent, les exemples entraînent.” Vous devez donc accomplir d'abord ce que vous voulez faire accomplir aux autres (b), de manière à pouvoir dire à cet enfant, qui vous regarde beaucoup plus qu'il ne vous écoute, et qu'un instinct presque irrésistible pousse à copier vos défauts plus facilement que vos vertus : *Soyez*

(a) *Matth. XXIII, 3.*—(b) *Act. Apost., I, 1.*

mes imitateurs, comme je le suis de JÉSUS-CHRIST (a). Quel malheur, si l'exemple désastreux de son père ou de sa mère lui faisait croire que la modestie, la sobriété, la fidélité aux prières du matin et du soir, la sanctification des dimanches et fêtes, la fréquentation des sacrements, et les autres pratiques du chrétien ne sont bonnes que pour les enfants, et que l'on s'en débarrasse, comme d'un joug importun, aussitôt qu'on s'imagine être en âge de se soustraire à l'autorité paternelle!

A cette sage direction et à vos bons exemples joignez une vigilance calme et continuelle. Veillez sur les rapports de votre enfant avec les personnes de la maison et du voisinage: hélas! combien

(c) *1 Cor., XI, 1.*

de pauvres mères se sont aperçues, mais trop tard, que l'enfant, qu'elles croyaient pur comme un ange, était gangréné jusqu'à la moëlle par une corruption précoce ! au nom du ciel, ne donnez pas facilement votre confiance ! Que votre vigilance s'étende encore sur les tableaux et statues qui ornent votre maison, et sur les images dont certains livres sont illustrés par des artistes, qui ne comprennent pas les saintes délicatesses de la modestie chrétienne. Mais surtout veillez sur vous-mêmes : les enfants regardent, écoutent et comprennent bien plus tôt et beaucoup mieux qu'on ne croit ordinairement ; vous ne pouvez donc guère pousser trop loin la prudence et la réserve !

Malgré tout votre zèle, attendez-vous

à voir cette âme mobile, oublieuse, esclave des impressions sensibles, commettre souvent des fautes. Alors vous avez à remplir un devoir indispensable, que DIEU vous rappelle fréquemment dans la Sainte Ecriture, celui de corriger votre enfant, de redresser ce jeune arbrisseau qui commence à se courber vers la terre (a). Si c'est pour Dieu et pour le ciel que vous chérissez son âme, une prudence toute divine vous fera trouver sans peine cette douce fermeté, également éloignée d'une lâche et cruelle mollesse, qui n'ose préserver l'enfant d'un malheur irréparable en lui causant un moment de tristesse, et de cette sévérité capricieuse et injuste, qui châtie non par amour mais par impatience, et ne peut

(a) *Eccli. XXX, 1-13, etc.*

supporter que l'enfant accorde aux facultés de son âme et aux membres de son corps, l'activité et le développement qui leur sont nécessaires.

Toutefois, après avoir veillé, corrigé, travaillé, comme si le succès dépendait uniquement de votre sollicitude, priez comme si tout dépendait de DIEU seul. Et en effet, comment pourriez-vous, par vos propres efforts, toucher et éclairer ce jeune cœur (a), et surtout protéger sa faiblesse et sa légèreté contre les violences et les ruses d'un ennemi invisible et implacable, qui rôde nuit et jour autour de lui, et ne connaît ni repos ni sommeil? Profitez donc des années de sa première enfance, où il est encore dans l'heureuse impuissance de pécher, pour

(a) *Ps.* 126, v. 1.

lui amasser des trésors de grâces, dont bientôt il aura si grand besoin ; le consacrant souvent au Cœur de JÉSUS ; le mettant sous la protection de Marie, de Joseph, de son ange gardien, de ses saints patrons ; demandant en sa faveur de bonnes prières ; offrant pour sa persévérance, vos communions, vos bonnes œuvres, vos souffrances, vos mortifications ; le faisant inscrire parmi les associés de la Sainte-Enfance, afin que l'aumône et la prière, que vous ferez en son nom pour procurer le baptême aux enfants infidèles, lui mérite la grâce de conserver jusqu'au tombeau son innocence baptismale.



CHAPITRE XII.

*Que les parents doivent continuer à veiller
sur l'innocence de l'enfant après sa
première communion.*

Parents chrétiens, le sincère intérêt que la charité de JÉSUS-CHRIST m'inspire pour le bonheur de votre enfant et pour votre propre bonheur, m'a déjà peut-être entraîné trop loin. Et cependant, que de choses il resterait à dire sur l'obligation où vous êtes, d'avoir en horreur les

écoles qui ne sont pas vraiment catholiques ; de bien choisir les maîtres et maîtresses auxquels vous confierez votre trésor, et de les soutenir de tout le poids de votre autorité ; d'envoyer l'enfant, aussitôt que possible, à l'église, au catéchisme, à la confession ; de lui inspirer un amour filial et une parfaite ouverture de cœur à l'égard du confesseur, qui sera son père spirituel et le confident de ses plus intimes secrets ; de ne pas l'exposer à la damnation éternelle, en négligeant de faire avertir le prêtre, s'il vient à tomber malade, après avoir donné quelques signes de raison .

En terminant, je vous conjure, par tout ce que vous avez de plus cher, de persévérer dans l'accomplissement de vos graves obligations, non-seulement

jusqu'à l'époque de la première communion, mais encore et surtout pendant l'époque critique et dangereuse de l'adolescence. Que diriez-vous d'un pilote, qui, assidu au gouvernail quand le temps est calme et l'eau profonde, prétendrait n'avoir plus rien à faire, quand la tempête éclate, quand les flots mugissent, quand les vents font tournoyer le navire et le poussent violemment contre les écueils ? Vous diriez sans doute, que cet homme est un insensé ou un perfide. Pères et mères, lorsque l'âme de votre enfant, comme une frêle nacelle, est assaillie par les fréquentes et soudaines tempêtes des passions naissantes, ah ! c'est alors, plus que jamais, que vous devez veiller, instruire, reprendre, consoler, encourager, avec une tendresse,

une douceur, une fermeté, une prudence toute céleste. Ne vous faites pas illusion : si par votre faute, l'innocence de votre enfant vient alors à faire naufrage, le Juge Suprême vous demandera compte de sa perte, et vous en répondrez âme pour âme !

Courage, bons et vertueux parents ! Les travaux de votre vocation sont longs et difficiles ; mais presque toujours ils sont adoucis par des consolations ineffables ; d'ailleurs Marie, la véritable mère de votre enfant, est toujours prête à porter secours ; et les fontaines du Sauveur vous sont ouvertes, afin que vous y puisiez sans cesse, par la prière et la fréquentation des sacrements, la lumière, la force, la prudence, et surtout

la charité toute divine, sans lesquelles il vous est impossible d'élever cet enfant de DIEU pour son céleste royaume. Et quand vous vous sentez défaillir, animez-vous à la persévérance, en vous rappelant la récompense incomparable, que DIEU vous réserve dans le ciel. Là cet enfant, qui vous coûte maintenant tant de peines, d'angoisses et de larmes, devenu votre gloire et votre couronne (a), proclamera en présence des anges et des saints, que c'est à vous, après JÉSUS, qu'il doit son salut ; là, pendant la bienheureuse éternité, étroitement unis à lui dans le sein de DIEU, sans crainte d'en être jamais séparés, vous sentirez sa félicité, dont vos soins et vos prières

(a) *Phil. IV, 1.*

auront été la source, refluer dans votre cœur, et vous faire goûter un double paradis.



INSTRUCTION

*sur l'administration du baptême
en danger de mort.*

Le Sauveur du monde, voulant rendre aussi facile que possible l'administration du saint baptême, a voulu que ce sacrement de la régénération si nécessaire, surtout aux enfants, pût être valablement conféré, non-seulement par les prêtres, mais encore par tous les membres de la sainte Église, et même par les hérétiques et par les païens.

Ce serait un péché d'agir ainsi, hors le cas de nécessité ; mais, lorsqu'un enfant se trouve en danger, et que l'on n'a pas le temps de recourir au ministère d'un prêtre, c'est une œuvre de charité très-excellente et une obligation très-rigoureuse, d'ouvrir à cette âme rachetée au prix du sang de JÉSUS-CHRIST la porte du paradis.

Rien de plus simple et de plus facile ; on verse un peu d'eau froide ou tiède sur le front de l'enfant, et l'on prononce en même temps les paroles saintes : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Si l'on peut se procurer facilement de l'eau bénite, il est louable de s'en servir ; sinon, l'on prendra de l'eau ordinaire, telle qu'on l'emploie pour les

usages de la maison, en ayant soin de faire couler au moins quelques gouttes sur la peau du nouveau-né. Aucun autre liquide ne peut remplacer l'eau, selon la parole expresse de JÉSUS-CHRIST expliquée par la sainte Eglise : *Si quelqu'un n'a pas été régénéré par l'eau et par le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu (a).*

Quand plusieurs personnes se trouvent présentes, cette glorieuse fonction appartient tout naturellement à celle qui sera jugée la plus capable de s'en acquitter d'une manière sûre, pieuse et convenable ; cependant, les lois de l'Eglise veulent que le père et la mère ne baptisent eux-mêmes leur enfant, que quand

(a) *Joan. III, 5 ; Conc. Trid., sess. VII, de Bapt., can. 2.*

ils ne peuvent confier ce soin à une autre personne.

Les assistants doivent non-seulement s'abstenir de tout ce qui pourrait troubler le calme et la présence d'esprit, dont on a alors si grand besoin, mais encore considérer avec foi et attention ce qui se passe, afin de s'assurer que rien d'essentiel n'est oublié, et de rendre un témoignage exact, quand le prêtre examinera si le baptême a été valide.

Il est absolument indispensable, que ce soit la même personne, qui verse l'eau, et qui prononce en même temps les paroles.

Les médecins et les sages-femmes, auxquels le salut éternel de ces pauvres enfants se trouve souvent confié par la

divine providence, doivent recevoir de leurs pasteurs des instructions bien complètes, surtout pour les cas douteux ou difficiles, afin de ne pas s'exposer à des fautes irréparables ; et ils s'assureront de temps à autre, s'ils ne commencent pas à oublier ce qu'ils ont appris autrefois.

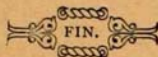


TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
CHAP. I.—Péché originel; — Ré- demption; — Néces- sité du baptême.....	7
“ II.—Noblesse et bonheur d'un enfant baptisé..	15

CHAP. III.—Première obligation d'une âme baptisée: Renoncement à Sa- tan.....	21
“ IV.—Seconde obligation d'une âme baptisée: Vie chrétienne.....	29
“ V.—Cérémonies et prières, qui précèdent l'admi- nistration du bap- tême.....	39
“ VI.—Cérémonies et prières, qui accompagnent et qui suivent l'admi- nistration du bap- tême.....	47

CHAP. VII.—Devoirs des parrains et marraines ; — Noms de baptême.....	53
“ VIII.—Célébration de l’anni- versaire du baptême, et des fêtes de l’ange gardien et des saints patrons.....	57
“ IX.—L’enfant chrétien est confié à ses parents, afin qu’ils l’élèvent pour le ciel.....	63

- CHAP. X.—Combien sont aveugles
et coupables, les pa-
rents qui ne procu-
rent pas à leurs en-
fants une éducation
chrétienne..... 69
- “ XI.—Cinq obligations prin-
cipales des parents
chrétiens: Direction,
Bons exemples, Vi-
gilance, Correction,
Prière..... 75
- “ XII.—Que les parents doivent
continuer à veiller
sur l'innocence de
l'enfant après sa pre-
mière communion... 85

TABLE DES MATIÈRES. 101

INSTRUCTION sur l'administra-
tion du baptême en danger de
mort..... 91



BNQ



000 380 415